

Ecoles du RPI



Rentrée 2017-2018

Accueil des enfants de moins de trois ans (nés en 2015)

Les enfants nés avant le 1/09/2015 pourront être accueillis à l'école de

St Georges **dans la limite des places disponibles** aux conditions suivantes :

-avoir 2 ans révolus à la date du 1/09/2017, aucune rentrée ne se fera en cours d'année scolaire.

-avoir acquis la propreté à la rentrée 2017.

- rentrée différée d'une semaine par rapport aux autres élèves afin de les accueillir dans les meilleures conditions possibles.

-pas de cantine .

- pas de transport scolaire , les enfants n'ayant pas trois ans .

-garderie possible le matin .

Merci de prendre contact avec la directrice du RPI (tel 04-77-65-41-89)

afin de procéder à une préinscription.

Une réponse définitive vous sera apportée mi juin, en fonction du nombre de places disponibles et par ordre des dates de naissance des enfants. (Priorité au plus âgés)

la directrice du RPI

Christine GUILLOT